



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**

Sommaire de la réunion régulière de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre Administratif, 1671, rue Ouatshouan à Mashteuiatsh, le mardi 12 novembre 2013 de 9 h 25 à 16 h 10 (arrêt de 10 h 15 à 10 h 30, de 11 h 45 à 13 h 15).

Sont présents : M. Gilbert Dominique, chef
M^{me} Marjolaine Étienne, vice-chef
M. Stéphane Germain, vice-chef
M. Jonathan Germain, conseiller
M^{me} Julie Rousseau, conseillère
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller

S'excusent : M. Gilbert Dominique, chef (13 h 15 à 16 h 10)
M^{me} Marjolaine Étienne, vice-chef (9 h 25 à 9 h 40)
M. Patrick Courtois, conseiller
M. Jonathan Germain, conseiller (10 h 50 à 11 h 45)
M^{me} Julie Rousseau, conseillère (11 h à 16 h 10)



GRAND RASSEMBLEMENT DES PREMIÈRES NATIONS 2014

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan confirme que la prochaine édition du Grand rassemblement des Premières Nations aura lieu les 11, 12 et 13 juillet 2014.



QUADRUPLEX INCENDIÉ

Lors de la réunion des 28, 29 et 30 octobre 2013, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan donnait son accord à la démolition du quadruplex incendié de la rue Mashk et au maintien des fondations en place.

Il est maintenant porté à l'attention du Conseil que si les fondations actuelles sont conservées, elles devront être chauffées pour la période hivernale et que des fissures majeures dans ces fondations devront être réparées dans l'éventualité d'une reconstruction. Il serait plus économique et sécuritaire d'enlever complètement les fondations et d'en reconstruire d'autres selon le besoin.

Conformément aux recommandations de la Direction Travaux Publics et Habitation, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan donne son accord afin que l'on procède à la démolition complète du quadruplex situé au 1666, 1668, 1670 et 1672, rue Mashk à Mashteuiatsh, en incluant les fondations actuelles.

Proposé par M. Jonathan Germain
Appuyé de M. Charles-Édouard Verreault
Adopté à l'unanimité

RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN



RÉSOLUTION NO 5647

Garantie ministérielle en faveur de Mme Claire Launière, no de bande XXXX
Programme de rénovation
Adresse du projet : 1056, rue Ouatouchouan, Mashteuiatsh

Note : Le numéro de bande et le détail du financement sont inscrits en affaires confidentielles.

Proposée par Mme Marjolaine Étienne
Appuyée de M. Stéphane Germain
Adoptée à l'unanimité



RÉSOLUTION NO 5648

Garantie ministérielle en faveur de Mme Marie-Jeanne Weizineau, no de bande XXXX
Programme de rénovation
Adresse du projet : 127, rue Mahikan, Mashteuiatsh

Note : Le numéro de bande et le détail du financement sont inscrits en affaires confidentielles.

Proposée par M. Stéphane Germain
Appuyée de M. Charles-Édouard Verreault
Adoptée à l'unanimité



RÉSOLUTION NO 5649

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan dans sa démarche vers l'autonomie désire développer ses propres lois pouvant répondre aux aspirations et besoins de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a conclu une entente de coopération avec le Conseil de Gestion Financière des Premières Nations (CGFPN) le 5 octobre 2011;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a adopté le 13 mars 2013 la Loi sur l'administration financière (LAF) et que celle-ci a été approuvée par le CGFPN;

CONSIDÉRANT QUE la LAF soutiendra notre priorité politique d'assurer une saine gouvernance.

CONSIDÉRANT QU'une présentation de cette loi ainsi que les différentes étapes subséquentes menant à la mise en œuvre de celle-ci ont été présentées le 4 novembre dernier lors d'une session de travail avec des élus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a obtenu son certificat de rendement financier du CGFPN;

RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

CONSIDÉRANT QUE la LAF permettra au Conseil d'avoir accès à des taux de financement compétitifs par l'entremise de l'Autorité Financière des Premières Nations (AFPN);

CONSIDÉRANT QUE pour transiger avec l'AFPN, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan doit, dans un premier temps, adopter le texte législatif sur l'Accord d'emprunt de 2013 et, dans un deuxième temps, adopter l'Accord d'emprunt de 2013;

CONSIDÉRANT QUE pour officialiser l'adoption du texte législatif de l'Accord d'emprunt de 2013 et de l'Accord d'emprunt de 2013, chaque membre de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan doit signer les documents précités.

IL EST RÉSOLU d'autoriser les membres de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à signer le texte législatif sur l'Accord d'emprunt de 2013;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser chaque membre de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à signer l'Accord d'emprunt de 2013.

Proposée par M. Stéphane Germain
Appuyée de M. Charles-Édouard Verreault
Adoptée à l'unanimité



CERCLE DE PRESSE À SAGUENAY

20 novembre 2013 – Événement regroupant des représentants des principaux médias régionaux. Le chef Dominique y participera et sera accompagné de tous les élus pour présenter les orientations et priorités de Pekuakamiu Tshishe Utshimau ainsi que l'état de situation du dossier des négociations territoriales globales.

RENDEZ-VOUS DE LA FORÊT À SAINT-FÉLICIEN

21 novembre 2013 - M. Gilbert Dominique participera à cet évènement comme représentant des Premières nations du Québec.

NOËL DU PARTAGE

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan accorde un don de 2 000 \$ à l'activité du Noël du partage qui offre des paniers de denrées aux familles dans le besoin.

Proposé par Mme Marjolaine Étienne
Appuyé de M. Stéphane Germain
Adopté à l'unanimité

RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

OPÉRATION NEZ ROUGE 31^E ÉDITION

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan accorde un don de 100 \$ à cette organisation.

Proposé par Mme Marjolaine Étienne
Appuyé de M. Stéphane Germain
Adopté à l'unanimité

SOUPER BÉNÉFICE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ET L'INDUSTRIE DE ROBERVAL

22 novembre 2013 – Pekuakamiulnuatsh Takuhikan achète deux billets, pour un montant total de 252,95 \$, pour la 2^e édition de la soirée découverte Vins et saveurs au profit de la CCI de Roberval.

SPECTACLE DE CLÔTURE DES FÊTES DU 175^E

21 décembre 2013 – Pekuakamiulnuatsh Takuhikan accepte les deux paires de billets offerts pour cet événement se déroulant à Dolbeau-Mistassini.